

Appel mobilité sortante 2016 Départ entre janvier et décembre 2016

Dans le cadre de sa politique internationale, l'Ecole des Docteurs de l'Université Bretagne Loire (UBL) met en place un programme de bourses de mobilité sortante financé par le Conseil Régional de Bretagne pour les doctorants qui souhaitent réaliser un projet de recherche en Europe ou au niveau international.

Durée de la bourse : de 1 à 5 mois maximum.

Montant de la bourse : 1000 € par mois. Le montant total alloué à un lauréat tient compte des frais de déplacement. Le montant de la bourse sera directement versé à votre établissement d'inscription. Vous vous engagez à nous retourner un questionnaire de satisfaction après la mobilité.

Quels sont les objectifs de ces bourses de mobilité ?

Ces bourses de mobilité ont pour objectifs d'encourager la mobilité internationale, de conforter la formation de l'excellence internationale des doctorants et de développer leur réseau.

Quels sont les candidats concernés ?

Les doctorants inscrits dans une des 8 Ecoles Doctorales Bretonne de l'Université Bretagne Loire.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le projet de recherche doit être accepté conjointement par le laboratoire d'origine du doctorant et par un laboratoire d'accueil à l'étranger qui s'engage à assurer l'accueil scientifique du/de la candidat(e).

La discipline concernée doit être couverte par au moins une des 8 Ecoles Doctorales de l'Université Bretagne Loire.

Comment constituer son dossier ?

- Présentation du programme de recherche en une page : La qualité du projet de recherche et son articulation avec le sujet de thèse du doctorant doivent clairement apparaître ainsi que les bénéfices attendus du séjour de recherche,
- Un curriculum *vitae* détaillé du candidat (incluant également les projets déjà réalisés et la liste des publications, implication dans les programmes)
- Une lettre de motivation du (de la) candidat(e)
- Une lettre de l'avis donné motivé par le Directeur du laboratoire breton

Quels sont les critères de sélection ?

Qualité du projet scientifique

- Evaluation de la pertinence de la demande : le projet doit être bien présenté, bien détaillé, les objectifs et résultats attendus clairs et précis
- Quels apports supplémentaires : valorisation des données, réalisation d'expériences ou d'analyses spécifiques
- Intérêts pour les travaux de thèse : indispensable, utile, n'apporte rien ?
- Quelles expériences pour quels résultats attendus ?
- Quelles perspectives : intérêts pour le doctorant, le laboratoire, l'équipe
- Insertion du séjour dans le projet professionnel : possibilité de poste doc
- Quelle est la valeur ajoutée ?

Qualité de la lettre de motivation du candidat

Le versement de la bourse sera conditionné à la délivrance, par le doctorant lauréat, d'une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile et une assurance individuel accident, pour la durée de sa mobilité.
D'autre part, le doctorant s'assurera d'être couvert par un contrat d'assistance (rapatriement sanitaire, assistance juridique etc.).

Le dossier est à compléter en français et à retourner avant le
22 février 2016
Dans vos Ecoles Doctorales

La sélection sera communiquée par l'Ecole des Docteurs de
l'UBL
En mars 2016